



## Pour votre chaton... quelques points importants!

1. **L'identification...** *pour que votre chat vous appartienne légalement*
  - Elle est obligatoire en France
  - En général par puce électronique (obligatoire pour voyager à l'étranger) ou par tatouage
2. **Les vaccinations...** *pour protéger votre chaton contre diverses maladies*
  - ***Si votre chat n'a pas accès à l'extérieur et/ou ne croise pas d'autres chats***
    - Typhus et Coryza
    - Primo-vaccination recommandée dès l'âge de 8 semaines: en 3 injections à un mois d'intervalle (= à 2 mois, 3 mois et 4 mois), ou en 2 injections si le chat à plus de 3 mois
    - Rappel un an après
    - Puis rappel annuel conseillé
  - ***Si votre chat sort / croise d'autres chats / est gardé dans certaines pensions***
    - Typhus et Coriza (cf ci dessus)
    - + Leucose (maladie entraînant à terme une immunodépression grave): 2 injections à un mois d'intervalle dès l'âge de 8 semaines puis rappel annuel
  - ***Si votre chat voyage à l'étranger***
    - Le vaccin contre la **rage** n'est pas obligatoire en France (pays indemne de rage) mais obligatoire pour tout voyage à l'étranger
    - A partir de l'âge de 12 semaines, au minimum 21 jours avant la date du départ à l'étranger
    - Rappel annuel la première année puis tous les 3 ans (seulement si la date de rappel n'est pas dépassée)
    - Passeport délivré lors de la vaccination
    - Certains pays imposent d'autres démarches: toujours se renseigner auprès de l'ambassade du pays concerné ou sur le site [www.anivetvoyage.com](http://www.anivetvoyage.com)



3. **Le vermifuge**... *pour le protéger contre les parasites internes (vers)*
- Sert à guérir ou prévenir les conséquences néfastes des infestations par des vers (retard de croissance, troubles digestifs ou respiratoires...). Il existe des vers plats (taenia...) et ronds (ascaris...)
  - Vermifuger l'animal tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois, puis minimum 1 fois par an. Si l'animal est nourri avec de la viande crue et/ou en cas de présence d'enfants en bas âge ou de personnes immunodéprimées: vermifuger 4 fois par an
  - Sous forme de comprimés ou de pipettes à mettre sur la peau du cou
4. **Les anti parasites externes**... *pour le protéger contre les puces (+/- tiques)*
- Ces charmantes petites bêtes peuvent entraîner des démangeaisons, des maladies de peau, transmettre des vers et des maladies graves
  - Si votre chat n'a pas accès l'extérieur (« chat d'appartement »): il n'est pas nécessaire de le traiter, sauf cas particulier
  - Si votre chat a accès à l'extérieur, mieux vaut le protéger, durant toute l'année (à minima du printemps à l'automne)
  - Sous forme de comprimés, pipettes, colliers ou spray
5. **La stérilisation**... *y réfléchir*
- Le plus souvent: retrait chirurgical des testicules chez le mâle et des ovaires (+/- utérus) chez la femelle
  - Stérilisation chirurgicale aux environs de 5-6 mois
  - Sujet qui nécessite une réflexion, présente des avantages certains et quelques inconvénients
  - Permet tout d'abord d'empêcher la reproduction
  - Chez le **mâle**, permet de limiter les fugues et les vocalises liés aux femelles en chaleurs, le marquage urinaire et l'odeur forte des urines, les comportements liés à l'excitation sexuelle et de diminuer fortement le risque de bagarres et de maladies qui y sont liées (notamment le FIV ou « Sida du chat »)
  - Chez la **femelle**, permet de prévenir les chaleurs, les affections de l'utérus et des ovaires et de diminuer le risque de tumeurs mammaires à l'âge adulte. **La pilule est fortement déconseillée: elle favorise à terme diabète, cancer agressif des mamelles et affections graves de l'utérus**



- Si votre chat sort: il s'agit également d'un acte civique, qui permet de limiter la population de chats errants.
- Inconvénient majeur de la stérilisation: prise de poids → adapter l'alimentation et favoriser l'exercice

6. **Assurances pour animaux...** *Docteur, qu'en pensez-vous ?*

- Permet un soutien financier pour les frais vétérinaires, surtout en cas d'imprévu impliquant des frais conséquents
- Différents niveaux de prise en charge (allant des accidents uniquement à la vaccination préventive) et existence d'exclusions en fonction de l'âge, de la race et des antécédents médicaux de l'animal → bien se renseigner
- Privilégiez les assurances spécialisées pour animaux plutôt que les assurances généralistes

7. **En cas d'urgence...** *de problème la nuit, les we et jours fériés*

En dehors des horaires d'ouverture: appelez le numéro de la clinique, le répondeur vous orientera directement vers le service d'urgence.

8. **Les spécificités raciales...** *parce que certains points sont à surveiller chez votre animal*

- **Vous avez un Persan ou autre race à « nez écrasé »**
  - Sélectionnés pour avoir cette face aplatie, ils sont prédisposés aux malformations de l'appareil respiratoire. Ils supportent donc mal les grosses chaleurs et l'exercice intensif
  - Les yeux ainsi que les plis du nez sont souvent sensibles → nettoyage et soins réguliers dès le jeune âge
- **Vous avez un chat de type oriental (siamois...)**
  - Souvent demandeurs de beaucoup d'attention et de présence, bavards et communicatifs; bien enrichir leur environnement
- **Vous avez un chat à poils longs:**
  - Le brossage régulier (tous les jours à certaines périodes!) est important à mettre en place, dès le jeune âge
  - En cas de vomissements fréquents de boules de poils, demandez-nous conseil, il existe des solutions.